

COMPTE RENDU DU BUREAU Mardi 2 mars 2021

Etaient présents : Annick BUISSON, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Patrick ECHEGUT, Dominique LORCET, Jacques MESAS, Elisabeth MANCHEC et Bruno VIVIER.

Étaient excusés : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Thierry BRACQUEMONT, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Jean-Pierre DURAND, Bernard ESPUGNA, Bertrand HAUCHECORNE, Florence NAIZOT, Sébastien ROJO.

Ordre du jour :

1. CRST : dossiers de demande de subvention ;
2. SCoT et analyse de la dent creuse et de la tache urbaine ;
3. Budget 2021 (Compte administratif 2020, budget prévisionnel 2021) ;
4. Contrat de relance et de transition énergétique ;
5. Actualité des projets : circuits-courts, COT EC, etc.
6. Questions diverses.

1. CRST : dossiers de demande de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Date du Bureau	TTC / HT	Coût total	Dépense éligible	Tx	Subvention	F/I
A	5	Création d'une chèvrerie (Binas)	Guillaume DOUCET	02/03/2021	HT	65 242,00 €	65 242,00 €	35%	22 800 €	I
B	22	Création d'un terrain multisport	Cercottes	02/03/2021	HT	76 200,00 €	76 200,00 €	20%	15 200 €	I
B	22	Création d'un terrain multisport	Messas	02/03/2021	HT	208 456,00 €	208 456,00 €	20%	41 600 €	I
B	22	Création d'un parcours de santé et d'une aire de jeux	Tournois	02/03/2021	HT	29 299,00 €	29 299,00 €	20%	5 800 €	I
C	30	Création d'une piste cyclable	Baule	02/03/2021	HT	265 151,00 €	265 151,00 €	20%	53 100 €	I
D	34	Acquisition d'une dédrageonneuse	Rapahel PIGNOT (Chevilly)	02/03/2021	HT	12 850,00 €	12 850,00 €	25%	3 200 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Messas	02/03/2021	HT	31 978,00 €	31 978,00 €	30%	9 500 €	I
A VOS ID Invest		Création d'un jardin partagé	Cléry-en-transition	02/03/2021	TTC	14 699 €	14 699 €	40%	5 879 €	I

Le Bureau valide ces demandes de subvention.

Monsieur Corgnac indique que la municipalité de Cléry-St-André soutient le projet de création d'un jardin partagé.

L'association Les Ateliers Ligéteriens souhaite proposer deux demandes de subvention :

- Mise aux normes ERP (Etablissement recevant du public) de son bâtiment :
Coût de 260 000 € TTC – 104 000 € sollicités.

L'agent de développement précise que le projet n'est pas complet car il est établi sur la base de l'estimatif de l'architecte. Or les dossiers de demande de subvention doivent être présentés sur la base de devis. Le Bureau souhaite que le projet soit représenté lorsque l'association aura réuni l'ensemble des devis.

- Recrutement d'un animateur de 1/3 lieux

Ce projet de recrutement d'un animateur sera effectif au 1^{er} juillet 2021. D'un coût de 78 000 € sur 3 ans, ce projet mobiliserait 39 178 € sur le dispositif A VOS Fonctionnement.

L'agent de développement fait remarquer qu'il reste un total de 59 077 € sur A VOS ID fonctionnement d'ici à 2023. Il est précisé que les Ateliers Ligéteriens ont déjà bénéficié de deux dossiers de demandes de subvention via A VOS ID.

Le Bureau souhaite que soit recherché d'autres dispositifs de financement et notamment ceux émanant de la Fabrique du territoire.

Elsa Baron présente l'aboutissement des réflexions conduites avec les partenaires (Hommes et Territoires, Loiret Nature Environnement, les Fous de bassan ! Fredon Centre) sur la mise en place d'actions de biodiversité. Ces réflexions ont abouti à la formalisation de trois projets :

Projet « Plantons la biodiversité »

L'objectif est d'accompagner financièrement et techniquement la plantation et la semence d'espèces locales (herbacées et arborées) pour les propriétaires fonciers locaux (collectivités, agriculteurs, entreprises, citoyens).

L'accompagnement sur le couvert herbacé serait porté par l'association Hommes et Territoires et vise à gérer de façon adaptée les linéaires périphériques (bordures de champs et intraparcellaires, bords de route, espace public, foncier d'entreprise...) afin de renforcer les services agronomiques, favoriser les pollinisateurs sauvages et la biodiversité des plaines ainsi que les services écosystémiques.

Ce projet doit permettre de planter de 54 ha de mélanges sur la période 2021-2024.

En complément, l'accompagnement à la plantation de la strate arborée pourrait être appuyé par la Chambre d'agriculture du 41 et vise à permettre la plantation d'arbre sur l'ensemble du Pays Loire Beauce.

Projet « Laboratoire d'actions par la médiation »

L'objectif est d'impliquer, à l'échelle des 2 communes volontaires, les acteurs locaux à réfléchir et débattre des enjeux locaux de biodiversité et de continuités écologiques et à proposer des pistes d'actions locales en fonction des enjeux.

Le Pays Loire Beauce porterait le projet et sélectionnerait via un appel à manifestation d'intérêt deux communes volontaires.

Les Fous de Bassan ! mobiliseraient largement en travaillant sur le paysage comme révélateur de biodiversité, recueilleraient les perceptions et paroles et souligneraient les co-responsabilités de chacun sur la biodiversité. L'idée serait de s'appuyer sur cette mobilisation pour débattre sur les enjeux locaux et proposer des pistes d'actions en partenariat avec les experts mobilisés.

LNE et la Fredon seraient partenaires de cette opération.

Projet « médiation-action et accompagnement des collectivités participantes »

L'objectif est d'accompagner les 2 communes retenues ci-dessus dans la formalisation d'une feuille de route opérationnelle adaptée aux enjeux locaux et de proposer des actions déjà identifiées et/ou à définir en fonction des résultats de la médiation.

Le Pays Loire Beauce porterait ce projet, en lien avec les partenaires (Hommes et Territoires, LNE, Fredon, communes volontaires)

Monsieur Cuillerier souligne l'intérêt d'intégrer l'identification des espaces à renaturer de façon à valoriser ce travail dans le cadre du SCoT. Il précise que les projets biodiversité doivent s'inscrire dans une ambition plus large (notamment via le soutien du Contrat de relance et de transition écologique et du dispositif A VOS ID). Les projets ne doivent pas se limiter en la création d'un laboratoire d'expérience fait par le Pays Loire Beauce. Il note l'intérêt à ce que ça soit concret. Il rappelle l'intérêt d'avoir un programme d'actions concret sur 10 ans à l'échelle de chaque commune.

Monsieur Lorcet observe qu'il faut du concret pour pouvoir impliquer les élus et les collectivités. Si les projets et réflexions sont trop lointaines, alors les collectivités vont se concentrer sur les projets prioritaires.

M. Cuillerier précise qu'il faut réorienter l'action et émet le souhait de réunir prochainement les partenaires pour qu'ils intègrent la volonté du Bureau et de son Président.

2. SCoT et analyse de la dent creuse et de la tache urbaine

M. Cuillerier informe que l'audition des prestataires du SCoT ayant eu lieu le vendredi 26 février a révélé trois très bonnes candidatures : E.A.U aménagement, Pivadis/CRBe et Cittanova. Des éléments complémentaires sont attendus au plus tard le mercredi 3 mars à midi. La commission prendra dès lors une décision quant au choix de l'entreprise retenue.

Il a été convenu lors du « comité de suivi du SCoT du 5 novembre 2020 que TOPOS s'attacherait au 1er trimestre 2021 à définir la dent creuse et la tache urbaine sur 7 à 8 communes types du territoire. Il semble pertinent de retenir des communes représentatives du territoire et également de tenir compte de l'armature urbaine définie dans le DOO du SCoT arrêté. Il est proposé de retenir les communes suivantes :

	Pôle de centralité	Pôle complémentaire	Pôle de vie
CCBL	Artenay <i>(Zone d'activité)</i>		Tournoisis <i>(Bourg-rue, commune de Beauce, hameau du Nids)</i>
CCTVL	Beaugency	Beauce-la-Romaine <i>(Commune multipolaire)</i> Lailly-en-Val <i>(Bourg-rue, lisière Sologne-Val de Loire)</i>	

Le Bureau se montre favorable au choix de ces communes.

La méthode envisagée par TOPOS se compose de 3 étapes :

- Analyse théorique de tache urbaine et des dents creuse en prenant appui sur :
 - o Les images aériennes
 - o La méthode CEREMA
- Sur la base de ce résultat, une discussion sera engagée avec les élus des « communes testes » (Ou les ComCom)
- La synthèse de ces travaux aboutira à une définition de la dent creuse et à une méthode pour définir la tache urbaine. Ces concepts seront déclinés à l'échelle des 48 communes du Pays.

Le rendu de ce travail est fixé pour la fin avril 2021. Un lien sera fait avec le prestataire retenu dans le cadre du marché SCoT.

3. Budget 2021 (Compte administratif 2020, budget prévisionnel 2021)

□ Compte administratif

M. Cuillierier présente les éléments du compte administratif 2020

o Fonctionnement

Dépenses FONCTIONNEMENT		BP 2020	CA 2020
011	Charges générales	137 131,60 €	32 450,21 €
012	Charges de personnel	200 000,00 €	180 553,49 €
Ch 65	Autres charges de gestion courante	8 428,00 €	8 392,37 €
Ch 66	Charges financières	1 000,00 €	132,96 €
Ch 67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Ch 042	Opérations d'ordre entre sections	26 688,73 €	26 688,73 €
Ch 022	Dépenses imprévues	11 424,82 €	0 €
Ch 023	Virement section Inv.	90 000,00 €	0,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		474 673,15 €	248 217,76 €

Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2020	CA 2020
R 002	Résultat de Fonctionnement reporté	58 604,39 €	
Ch 74	Dotations, subventions et participations	374 785,53 €	299 385,28 €
Ch 75	Autres produits de gestion courante	100,00 €	2,19 €
Ch 77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Ch 013	Atténuation de charges	0,00 €	12 183,17 €
Ch 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	41 183,23 €	15 658,41 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		474 673,15 €	327 229,05 €

+ 79 011,29 €

○ Investissement

Dépenses INVESTISSEMENT		BP 2020	CA 2020
D 001	Déficit d'investissement reporté	40 957,07 €	0,00 €
Ch 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	41 183,23 €	15 658,41 €
Ch 20	Immobilisations incorporelles	82 451,45 €	49 340,40 €
Ch 21	Immobilisations corporelles	9 078,00 €	1 937,05 €
Ch 45	Comptabilité distincte	0,00 €	0,00 €
Ch 020	Dépenses imprévues	6 561,99 €	0,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		180 231,74 €	66 935,86 €

Recettes INVESTISSEMENT		BP 2020	CA 2020
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
Ch 021	Virement de la section de fonctionnement à investissement	90 000,00 €	0,00 €
Ch 10	Dotations, fonds divers et réserves	47 943,01 €	49 583,07 €
Ch 13	Subventions d'investissement	15 600,00 €	7 800,00 €
Ch 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	26 688,73 €	26 688,73 €
Ch 45	Comptabilité distincte rattachée	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		180 231,74 €	84 071,80 €

+ 17 135,94 €

Compte administratif 2020		
Fonctionnement	DEPENSES	248 217,76 €
	RECETTES	327 229,05 €
	<i>Excédent/ déficit de la section</i>	79 011,29 €
Investissement	DEPENSES	66 935,86 €
	RECETTES	84 071,80 €
	<i>Excédent/ déficit de la section</i>	17 135,94 €

Affectation du résultat

Fonctionnement 2020	Recettes	327 229,05 €	Investissement 2020	Recettes	84 071,80 €
	Dépenses	248 217,76 €		Dépenses	66 935,86 €
	Total :	+ 79 011,29 €		Total	17 135,94 €

	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice précédent N-1 (2019)	Résultat de l'exercice N (2020)	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice précédent N-1 + N
Fonctionnement	+ 58 604,39 €	+ 79 011,29 €	137 615,68 €
Investissement	- 40 957,07 €	+ 17 135,94 €	- 23 821,13 €

	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice précédent N-1 + N		BP 2021	
Fonctionnement	137 615,68 €	→	113 794,55 €	002
Investissement	-23 821,13 €	→	23 821,13 €	1068

□ Budget primitif 2021

○ Fonctionnement

Dépenses FONCTIONNEMENT		BP 2021
011	Charges générales	95 620,00 €
012	Charges de personnel	200 000,00 €
Ch 65	Autres charges de gestion courante	8 675,00 €
Ch 66	Charges financières	300,00 €
Ch 67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
Ch 042	Opérations d'ordre entre sections	36 001,19 €
Ch 022	Dépenses imprévues	8 690,57 €
Ch 023	Virement section Inv.	70 000,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		422 286,76 €

Recettes FONCTIONNEMENT		BP 2021
R 002	Résultat de Fonctionnement reporté	113 794,55 €
Ch 74	Dotations, subventions et participations	289 892,08 €
Ch 75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
Ch 77	Produits exceptionnels	0,00 €
Ch 013	Atténuation de charges	2 151,72 €
Ch 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	16 438,41 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		422 286,76 €

○ Investissement

Dépenses INVESTISSEMENT		BP 2021
D 001	Déficit d'investissement reporté	23 821,13 €
Ch 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	16 438,41 €
Ch 20	Immobilisations incorporelles	108 500,00 €
Ch 21	Immobilisations corporelles	7 900,00 €
Ch 45	Comptabilité distincte	0,00 €
Ch 020	Dépenses imprévues	6 735,78 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		163 395,32 €

○ Investissement

Recettes INVESTISSEMENT		BP 2021
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
Ch 021	Virement de la section de fonctionnement à investissement	70 000,00 €
Ch 10	Dotations, fonds divers et réserves	35 594,13 €
Ch 13	Subventions d'investissement	21 800,00 €
Ch 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	36 001,19 €
Ch 45	Comptabilité distincte rattachée	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		163 395,32 €

BP 2021	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	422 286,76 €	163 395,32 €
RECETTES	422 286,76 €	163 395,32 €

Le Président informe que la cotisation sera maintenue à 1,50 € par habitant.

4. Contrat de relance et de transition énergétique (CRTE)

M. Cuillerier rappelle qu'un CRTE sera élaboré à l'échelle du Pays Loire Beauce. L'objectif est de signer ce CRTE vers l'été 2021. Il émet le souhait de lancer un appel à projets auprès des communes courant avril.

L'agent de développement informe que, compte tenu de l'arrivée du Préfet le 1^{er} mars, une réunion d'information sur les CRTE sera organisé courant mars. Le Préfecture du Loir-et-Cher est en avance dans l'élaboration des CRTE.

Le CRTE sera composé d'un diagnostic, d'une stratégie sur 6 ans et d'un plan d'actions adapté territoire. Il conviendra de reprendre les éléments existants (diagnostic du SCoT, PADD, etc.) pour élaborer ce CRTE. Il conviendra également de tenir compte des actions en cours (PVD, PTRE, etc.)

5. Actualité des projets : circuits-courts, COT EC, etc.

□ Alimentation

Tristan Prévost, qui a remplacé Alex Navucet au poste de chargé de mission Plan Energie Climat Territorial, informe que l'action sur les circuits-courts dans la restauration collective va se poursuivre en mars par la réalisation d'une formation au repas végétarien (les 10 et 17 mars).

Un catalogue de recettes sera par la suite élaboré courant printemps pour inciter les cuisiniers à utiliser des produits locaux et informer les parents d'élèves de l'intérêt de consommer local.

Une expérimentation portant sur la livraison de produits locaux sera mise en place en lien avec le Pavillon des producteurs (basé à la Chapelle-St-Mesmin)

❑ **Contrat d'Objectif Territorial Energie-Climat (COT EC)**

Tristan Prévost rappelle que le COT EC conventionné avec l'ADEME en octobre 2017 permettait au Pays d'obtenir un total de 200 000 € de subventions. Jusqu'à présent, 135 000 € ont été versés au Pays Loire Beauce. Le versement de la part variable de 66 000 € est conditionnée à la validation des 8 indicateurs (1 par action) identifiés en 2017.

A ce jour, 7 actions sont validées ou en cours de validation. Il reste une action non réalisée : **intégrer les enjeux énergie-climat dans les documents d'urbanisme**

De façon à atteindre cet objectif, il est proposé d'organiser une séance (1h30) de sensibilisation des élus et communes aux enjeux énergie-climat dans les projets d'urbanisme.

Le Bureau se montre favorable à cette proposition.

6. Questions diverses

❑ **Comité syndical – mardi 16 mars - 18h**

En fonction des annonces gouvernementales, la réunion se tiendra soit en visioconférence soit en présentiel.

Le Président



Frédéric CUIILLERIER

The image shows a blue circular stamp from the 'Pays Loire Beauce' with the text 'PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET URBAIN' around the perimeter and '45 (LOIRE) TERRITOIRE' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp, and the name 'Frédéric CUIILLERIER' is printed below it.